

MASSONGEX

Immeuble Rappaz (Mx14)

Fouilles de sauvetage (juin-août 2014, septembre 2015).
Un premier bilan



Olivier Paccolat
Fabien Maret

Mars 2016

Table des matières

Fiche signalétique	2
I Situation et déroulement des travaux	3
II Séquence stratigraphique	3
III Phases d'occupation.....	4
IV Premier bilan des découvertes	7

Fiche signalétique

Commune	:	Massongex/VS, district de Saint-Maurice
Lieu-dit	:	La Fin Derrey
Chantier	:	chantier Rappaz, parcelle No 1/1567
Sigle	:	Mx14
Coordonnées	:	CNS 1304, 256'520 / 112'125. Altitude environ 398 mètres
Projet	:	construction d'un immeuble et d'un garage souterrain
Surface explorée	:	environ 460m ²
Intervention	:	23 juin - 30 août 2014, 15-16 septembre 2015
Coordination	:	Archéologie cantonale
Mandataire	:	Bureau TERA Sàrl, Sion (Olivier Paccolat)
Equipe de fouille	:	Fabien Maret (archéologue responsable), Marie-Paule Guex, Romain Andenmatten, Jean-Christophe Moret (archéologues), Jenny Balet (stagiaire), Julien Carcreff, Bruno Rodrigues, Helder Tavares, Gonçalo Rodrigues (ouvriers)
Topographie	:	Claude-Eric Bettex (archéologie cantonale)
Contexte	:	agglomération romaine
Datation	:	I ^{er} – IV ^e siècles après J.-C.

I Situation et déroulement des travaux

Situation et problématique de la fouille

Au printemps 2014, le projet de construction d'un nouvel immeuble avec garage souterrain a été l'occasion de préciser l'extension et l'urbanisme de l'antique *Tarnaiae* dans la partie ouest du village de Massongex (fig.1). Les investigations se sont déroulées sur une parcelle située directement en face du secteur de fouille 1988/89 où avaient été mises au jour plusieurs maisons avec portiques, datées des II^e-III^e siècles après J.-C. et alignées le long d'une rue conduisant au centre de l'agglomération¹ (fig.2). Des vestiges de bâtiments antérieurs, construits en matériaux légers, avaient été partiellement observés à cette occasion.

Les fouilles 2014 n'ont pas révélé de vestiges qui pourraient être contemporains des maisons avec portiques. Le côté sud de la rue semble être resté un secteur vierge de constructions à cette époque et avoir servi de terrain vague jusqu'à la fin de l'occupation romaine. En revanche, des niveaux et structures correspondant aux occupations précoces de la ville antique ont pu être mis en évidence. Une grande partie de ces vestiges a malheureusement été détruite par l'implantation d'une maison construite dans les années 1940 au centre de la parcelle.

Déroulement des travaux

Les travaux ont débuté par la démolition de la maison, d'un garage et d'une grange². Le suivi archéologique s'est fait de manière discontinue en coordination avec le maître d'œuvre et l'entreprise de démolition (Bofetti terrassement Sàrl, Les Evouettes). Le 27 mai 2014, les murs des caves de la maison ont été enlevés, puis trois tranchées ont été ouvertes sur la parcelle en vue d'y opérer un diagnostic le plus complet possible. Les profils ont ensuite été rectifiés et photographiés.

Le dégagement en plan de la parcelle a débuté le 23 juin. Sur la base des premières observations, il a été décidé d'effectuer un décapage général à l'aide d'une pelle mécanique directement sur les niveaux de démolition d'époque romaine. Les niveaux supérieurs, moins riches, ont été documentés uniquement à partir des profils. Il était prévu initialement qu'une zone d'environ 565 m², comprenant à la fois l'emprise du bâtiment, du garage et de sa rampe d'accès, soit fouillée. Cependant seule une surface d'environ 460 m² sera finalement explorée en raison de l'organisation du chantier et du temps à disposition. Cette surface correspond à l'emprise du bâtiment et du garage souterrain. Les travaux d'excavation de la rampe d'accès au garage ont été planifiés dans un second temps. Ils seront finalement exécutés plus d'une année après, entre le 15 et le 17 septembre 2015. L'intervention archéologique s'est faite dans une extrême urgence. Seul un tronçon du profil sud de l'excavation a pu être documenté au moyen de croquis. Par ailleurs il a été constaté que dans les parties nord et nord-est, l'emprise pour la construction du bâtiment avait été élargie sans aucun suivi archéologique.

II Séquence stratigraphique

Plusieurs profils permettent d'appréhender la séquence stratigraphique³. Néanmoins malgré les nombreuses coupes réalisées, il n'est pas toujours aisé d'établir un lien structurel direct entre les différentes couches et structures observées sur l'ensemble de la zone fouillée (fig.3). Cette situation est due au mauvais état de conservation des vestiges, très délavés et arasés, ainsi qu'aux destructions provoquées par l'implantation de la maison de 1940 au milieu de la zone explorée.

- Les plus anciennes occupations observées dans le secteur datent vraisemblablement de la fin de l'âge du Fer ou au plus tard du début de la période romaine (**phases 1 à 3**). Elles alternent

¹ Vallesia 1989, 364-369.

² Lors de la construction de cette maison vers 1940, les ouvriers avaient détruits d'anciennes maçonneries (communication du propriétaire). Ces maçonneries pourraient correspondre aux maçonneries des phases 8 et 9.

³ En particulier les profils STG01, 02, 05, 30, 31, 36, 37.

avec des dépôts alluvionnaires liés aux crues du Rhône ou d'un de ses affluents, La Loénaz. Elles ont été passablement délavées et sont plutôt diffuses. Les premières traces d'occupation s'installent sur des dépôts sableux (UT239) ou silteux (UT052, 098, 126). Par la suite, les sédiments recouvrant les phases d'occupation sont constitués de graviers sableux (UT102, 247), de sables (UT081, 238) ou de silts plus ou moins sableux ou argileux⁴. Plusieurs alluvions présentent également des bioturbations végétales (UT011, 051, 052, 055, 076, 337, 444). Il n'est pas possible de dire si ces dernières sont liées à des zones marécageuses ou d'éventuelles zones de culture.

- Au cours de la période romaine, la séquence stratigraphique est constituée par une succession de niveaux d'occupation, le plus souvent fortement arasés, et par des couches de démolition de parois en matériaux légers, en partie épandues. Des remblais et parfois des niveaux de circulation marquent la transition d'une phase à l'autre (**phases 4 à 7**). Des dépôts naturels, liés au Rhône ou à La Loénaz continuent cependant d'affecter le quartier. Au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. (**phase 4/5**), un dépôt torrentiel localisé est notamment attesté au centre de la parcelle (UT288)⁵. Le secteur a ensuite été rapidement assaini et nivelé à l'aide de remblais en vue de nouvelles constructions (**phase 5**).
- Dès l'Antiquité Tardive et jusque dans la première moitié du XX^e siècle, le terrain va s'élever sur plus d'un mètre de hauteur. Bien qu'aucune activité agricole n'ait été observée, il pourrait s'agir d'apport sédimentaire ou d'amendements pour des prairies ou des champs. Dès l'époque moderne, ces couches (par exemple UT333) peuvent être associées à des phases d'occupation en relation avec des bâtiments agricoles (**phases 8 et 9**).

III Phases d'occupation⁶

Phase 1 : premières traces de fréquentation, 50 – 1 avant J.-C. ?

L'occupation la plus ancienne, intercalée entre des couches d'alluvions, demeure diffuse et difficile à interpréter (fig.4). Une structure indéterminée (UT399) et un niveau fin et diffus contenant des morceaux de charbon de bois et des nodules d'argile rubéfiée (UT013), constituent les seuls indices de cette fréquentation, concentrée dans la partie nord de la zone de fouille. Une autre couche, formée de silt brun foncé (UT443) et localisée vers la limite sud de la parcelle, pourrait correspondre à un ancien sol (humus) ou à une zone humide (type marécage). Cette phase ne peut être ni caractérisée, ni datée précisément.

Phase 2 : occupation diffuse, 50 – 1 avant J.-C. ?

Quelques fosses et structures indéterminées signalent l'existence d'une occupation délavée (UT087, 125, 095, 096) qui se concentre dans la partie nord de la zone de fouille (fig.4). Aucune organisation ni datation ne peut être proposée.

Phase 3 : occupation diffuse, 15 avant – 15 après J.-C.

Cette phase se signale surtout par quelques niveaux de circulation diffus (UT012, 077, 124, 297) et une seule structure en creux (UT174) (fig.4). Ces vestiges ont été observés sur l'ensemble de la surface fouillée. Quelques tessons de céramique permettent de dater cette occupation au cours de la période augustéenne.

⁴ UT009, 011, 016, 051, 055, 078, 094, 103, 214, 237, 286, 296, 337, 338, 365, 379, 408.

⁵ Chenal au creusement en forme de cuvette, au fond plat et irrégulier (largeur allant de 1,50 à 2,40 m ; longueur minimale observée : 5 m ; profondeur : 0,10-0,20 m). Ce chenal a ensuite été comblé au moyen de remblais (UT256, 321).

⁶ Marc-André Haldimann a fourni une première analyse d'une partie du mobilier céramique. Ces données ont permis de préciser la fourchette chronologique des occupations appartenant à la période romaine.

Phase 4 : construction d'un ou de plusieurs bâtiments, 15 après – 50/60 après J.-C.

Les vestiges de cette phase correspondent à un ou plusieurs corps de bâtiments de même orientation (fig.5, A, B, C), sans doute déjà alignés au nord sur une rue préexistante. Aucun mur de façade ou de portique n'a cependant été repéré le long de cet axe supposé. Du côté sud, une limite a peut-être été mise en évidence pour l'un des corps de bâtiment (A). Ces constructions se développent à l'est et à l'ouest, hors de l'emprise de la fouille. L'organisation des pièces n'est véritablement perceptible que dans la partie orientale de la parcelle (A), tandis que pour les secteurs à l'est (B) et au sud (C) de l'excavation de la maison de 1940, elle reste largement lacunaire. En l'absence de seuils, la circulation à l'intérieur de l'édifice reste inconnue. Le bâtiment a subi des travaux de réfection au cours desquels de nouveaux sols ont été posés ou peut-être certaines parois abattues.

Plan du bâtiment

Dans la partie orientale (A) (fig.13 à 17), on a pu mettre au jour un corps de bâtiment de 13 mètres de longueur. Il comprend un long espace avec sol de terre battue d'une largeur de 3 m, divisé, semble-t-il en deux locaux de mêmes dimensions (6,50 m). L'espace au nord était équipé d'un foyer partiellement conservé (UT021). Une autre grande pièce, située le long de ce couloir, se développe en direction de l'est. Seul un imposant radier en pierres, servant d'assise à un sol de mortier entièrement fusé, a été observé en bordure de la fouille. La fermeture du bâtiment au nord n'est sans doute pas le mur de façade contre lequel un portique aurait été installé. En effet, la rue mise au jour en 1988/89, certes plus tardive (II^e-III^e siècles après J.-C.), se trouve environ 10 mètres plus au nord de la zone de fouille. On peut donc supposer que le bâtiment devait encore se développer dans cette direction. Dans la partie sud, la façade du bâtiment pourrait correspondre au solin bordant le sol de *terrazzo* (UT298). Dans ce cas, le petit fossé (UT380) avec solin (UT446) aurait pu constituer la base d'un portique de 3 mètres de largeur⁷.

Dans la partie occidentale (B) (fig.18), l'élément structurant mis en évidence est un solin discontinu relativement massif (UT228, 230) de même orientation que les murs du corps de bâtiment oriental (A). Il délimite un espace au sol de graviers et de galets (UT231), des couches d'occupation (UT246) et de démolition (UT240). En raison de la rareté des structures et de l'absence de niveaux d'occupation à l'est de ce solin, ce dernier pourrait être considéré comme un mur de façade. Plusieurs dépressions de grandes dimensions dont la fonction reste indéterminée sont attestées dans l'espace à l'est de ce mur (UT236, 261, 262, 263).

Dans la partie sud (C), des tronçons de solins (UT227, 275, 276, 279, 280, 319, 358) témoignent du développement des constructions dans cette direction (fig.10 à 12). On y a notamment dégagé un grand foyer quadrangulaire avec bordure en pierres, aménagé sur un radier de petits boulets de rivière (UT303) (fig.19-20).

Techniques de construction

Seuls des matériaux légers ont été mis en œuvre pour la construction de ce ou ces corps de bâtiment. Des solins discontinus en pierres⁸ supportaient des parois en matériaux légers (torchis sur clayonnage). De l'élévation de ces parois, seules subsistent les couches de démolition contenant une importante quantité de nodules et fragments d'argile rubéfiée (notamment UT117). Par ailleurs quelques rares restes de parois en argile rubéfiée se sont désagrégés le long des solins (UT260, 318).

Les sols sont dans leur grande majorité constitués de terre battue. Certains sont constitués de graviers, de sable ou de gravillons (UT186, 212). D'autres sols, sinon la majorité, sont constitués de silt (UT118, 120, 123, 301), parfois mélangé à de la chaux (UT270), d'autres encore sont faits en argile (UT249). Un seul sol est un véritable *terrazzo* sur radier de pierres. Sa surface a été entièrement fusée et il n'en reste que des gravillons (UT186), pris dans les interstices du radier (UT177).

⁷ Plus au sud, aucune trace contemporaine de parois ou de sols n'a été observée.

⁸ Solins discontinus en pierres et bases : UT132, 191, 251, 298, 357, 389, 409, 414, 446.

Abandon et destruction du bâtiment

La démolition des parois en terre, retrouvés sur les sols, est entièrement brûlée (argile rubéfiée) et indique qu'un incendie a détruit tout ou partie du bâtiment (notamment UT008, 117, 143). Cependant aucun reste de parois effondrées, ni de couches charbonneuses n'a été observé. Les couches de démolition ont été plus ou moins remaniées et épandues lors des travaux de récupération et d'assainissement au cours de la phase suivante. Par ailleurs il est probable que le bâtiment était déjà en partie désaffecté, voire même en cours de démantèlement lors de sa destruction⁹.

Un chenal torrentiel d'axe sud-est / nord-ouest a détruit ou du moins touché une partie des vestiges de la maison (UT288). Il n'a été repéré qu'au centre de la zone et aucune autre trace (dépôt de graviers) n'a été observée ailleurs sur la parcelle. Ce dépôt naturel n'est pas à l'origine de l'abandon, encore moins de la destruction du bâtiment¹⁰.

Datation

Un premier aperçu du mobilier céramique permet de dater la mise en place et l'abandon de la phase 4 dans la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. La construction du bâtiment aurait été réalisée au cours des premières décennies du I^{er} siècle après J.-C. L'abandon se situerait vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C.

Phase 5 : un nouveau bâtiment ? 50 – 100 après J.-C.

Après l'incendie et l'abandon du bâtiment, une partie du secteur est nivelée et assainie au moyen de remblais. Le lit du chenal (UT288) est lui aussi comblé et nivelé. De nouvelles constructions en matériaux légers sont alors installées (fig. 6). Sans reprendre le plan d'ensemble de la phase précédente, ces constructions respectent cependant son orientation générale. Les structures sont très mal conservées et il est difficile de savoir s'il s'agit d'un seul et grand bâtiment ou de plusieurs unités d'habitations accolées. Il est d'ailleurs pratiquement impossible de proposer un plan d'ensemble cohérent.

Des solins discontinus en pierres (UT192, 253, 264, 266, 271, 281) et des bases isolées (UT141, 179, 182, 193, 194, 196, 229, 278, 283, 427) soutenaient des parois édifiées en matériaux légers. Des trous de poteau (UT187, 197, 241, 242, 243, 257, 289, 400) formant des alignements suggèrent également la présence de parois, d'appentis ou de toitures en matériaux légers (fig. 23). La structure en forme de rigole rectiligne et peu profonde (UT284), intégrée dans le radier (UT248), pourrait être le négatif d'une sablière basse (fig. 24). Enfin certains espaces liés à ces constructions devaient être équipés de sol bien agencés, comme le suggèrent les restes de deux radiers (UT161, 248).

Selon les analyses préliminaires du mobilier cette occupation est à situer au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.

Phase 6 : occupation artisanale ou agricole ? 100 – 150 après J.-C.

Dans cette phase d'occupation, les vestiges sont beaucoup moins nombreux et plutôt mal conservés (fig. 6, fig. 22). Il n'est pas possible de dire si l'on est en présence d'un véritable bâtiment ou s'il s'agit d'une occupation plus lâche formée de cabanes ou d'espaces couverts. Quelques solins discontinus en pierres sèches (UT220, 221) et des trous de poteaux alignés (UT176, 199, 224, 225) indiquent l'existence de parois édifiées en matériaux légers. D'autres structures en creux (fosses UT061, 065, 226, 377) demeurent indéterminées. Cette occupation est datée de la fin du I^{er} siècle, voire du début du II^e siècle après J.-C.

La phase 6 semble marquer une rupture importante dans l'organisation du quartier. En effet dès la fin du I^{er} siècle après J.-C., le secteur localisé au sud de la rue perd sa fonction résidentielle. Il n'est plus

⁹ Il est à noter que la couche d'occupation ou d'abandon UT128 a livré quelques vases en céramique complets et cassés sur place. Il s'agit sans doute de poteries laissées sur place lors de l'abandon de la maison.

¹⁰ En effet le chenal torrentiel UT288 vient couper ce qui semble être les restes effondrés et désagrégés d'une paroi en argile (UT318).

occupé que par quelques constructions légères. Bien qu'aucune structure ni mobilier ne viennent le confirmer, il se peut que ces constructions soient liées à une activité artisanale ou plus vraisemblablement agricole.

Phase 7 : un terrain vague ? 150 – 300 après J.-C.

Au cours des II^e et III^e siècles après J.-C., les vestiges demeurent rares et disparates. Hormis deux structures en creux indéterminées (UT019, 341), il s'agit exclusivement de niveaux de circulation (fig. 6). Ce secteur exempt de toutes constructions pourrait avoir servi à des activités agricoles ou pastorales, à moins qu'il n'ait été laissé en friche de manière permanente. Après le III^e siècle après J.-C. s'ensuit une longue période sans qu'aucune activité anthropique n'ait laissé de traces observables. On a l'impression d'un terrain vague en bordure de l'agglomération romaine.

Phases 8 et 9 : bâtiments agricoles, XVII^e – XX^e siècles

Dans un premier temps (phase 8) un bâtiment isolé en maçonnerie a été repéré sur la parcelle (fig. 7). De dimensions indéterminées, il pourrait avoir eu une fonction agricole. Après son abandon, les ruines sont remblayées (phase 9) et un nouveau bâtiment maçonné est construit (fig. 8). Seul l'angle oriental de ce dernier a été repéré. Il pourrait également s'agir ici d'un bâtiment à fonction agricole. Lors de l'excavation à la pelle mécanique, les restes d'un sol dallé ont été observés (UT448). Ce sol était recouvert d'une épaisse couche charbonneuse, qui signale vraisemblablement un incendie (UT390).

L'étude des plans de cadastre des époques moderne et contemporaine permettront peut-être de préciser la datation de ces constructions¹¹.

Phase 10 : développement du tissu villageois, XX^e – XXI^e siècles

Les activités anthropiques se réduisent à quelques niveaux de circulation (UT312, 317) ou à des remblais (UT329, 395, 369, 370). L'ensemble de la zone explorée en 2014 semble être restée dévolue aux activités agricoles et pastorales jusqu'au milieu du XX^e siècle avant que le tissu villageois n'englobe le secteur.

IV Premier bilan des découvertes

L'intervention archéologique de 2014 a permis d'observer au moins 10 phases d'occupation s'échelonnant entre la fin du I^{er} siècle avant J.-C. ou le tout début du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'au XXI^e siècle. La datation des différentes phases doit encore être précisée par l'étude du mobilier archéologique.

- Les premières phases d'occupation (**phases 1, 2 et 3**) consistent en de rares niveaux et structures intercalés dans des alluvions. Ces vestiges, délavés et érodés, sont ténus. Ils sont difficiles à interpréter et à dater. Les deux premières phases pourraient dater de la fin de l'âge du Fer, tandis que la troisième est attribuable à l'époque augustéenne au sens large (30 avant J.-C. – 15 après J.-C.).
- Au cours de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. le quartier se développe de manière importante (**phase 4**). Une maison au plan incomplet, composé d'un ou de plusieurs corps de bâtiment, est alors édifiée le long de l'axe supposé conduisant au centre de l'agglomération antique. Edifié en matériaux légers, ce bâtiment était équipé de nombreuses pièces. Deux états ont été observés et signalent des travaux de réfection de tout ou partie du bâtiment. Un incendie est la cause de la destruction de la maison vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C. Il se peut toutefois que le bâtiment ait été abandonné un peu auparavant.

¹¹ La carte Céard de 1802 atteste l'existence de champs et de culture à proximité et à l'intérieur du village de Massongex.

- Par la suite, un chenal torrentiel affecte une partie du secteur. Une fois la zone assainie et nivelée au moyen de remblais, un ou plusieurs bâtiments recourant aux matériaux légers sont reconstruits (**phase 5**). Sans reprendre le plan exact de la phase précédente, les nouveaux aménagements respectent néanmoins l'orientation générale des anciennes constructions. L'état de conservation des vestiges, fortement arasés, ne permet pas de proposer un plan d'ensemble cohérent, ni de déterminer le nombre exact de corps de bâtiments.
- Dès la fin du I^{er} siècle après J.-C., un changement dans la fonction du secteur semble s'opérer (**phase 6**). Quelques solins discontinus en pierres, des trous de poteau ainsi que des fosses signalent des constructions en matériaux légers au cours du II^e siècle après J.-C. Ces aménagements se concentrent dans la partie sud-est de la parcelle. Aucun plan d'ensemble ne peut être proposé. Il semble que la zone perd sa fonction résidentielle au profit d'activités artisanales ou agricoles.
- Au cours des II^e et III^e siècles après J.-C., les traces d'occupation demeurent rares et diffuses (**phase 7**). La zone paraît avoir été laissée en friche de manière permanente. Paradoxalement, c'est au moment où tout un quartier se développe le long de la rue, du côté nord, qu'en face le secteur est transformé en un terrain vague.
- Au cours du Moyen Age mais plus probablement à l'Epoque Moderne, deux bâtiments maçonnés, sans doute liés à des activités agricoles et pastorales, sont édifiés (**phases 8 et 9**). La construction d'une maison d'habitation peu avant le milieu du XX^e siècle marque le début du développement du tissu villageois massongeraise qui verra l'habitat se développer au détriment des terrains agricoles environnants.

Illustrations

Crédit des illustrations
Bureau Tera



Fig.1 Massongex, immeuble Rappaz.
Tarnaiæ/Massongex. Situation des fouilles de sauvetage 2014-2015.

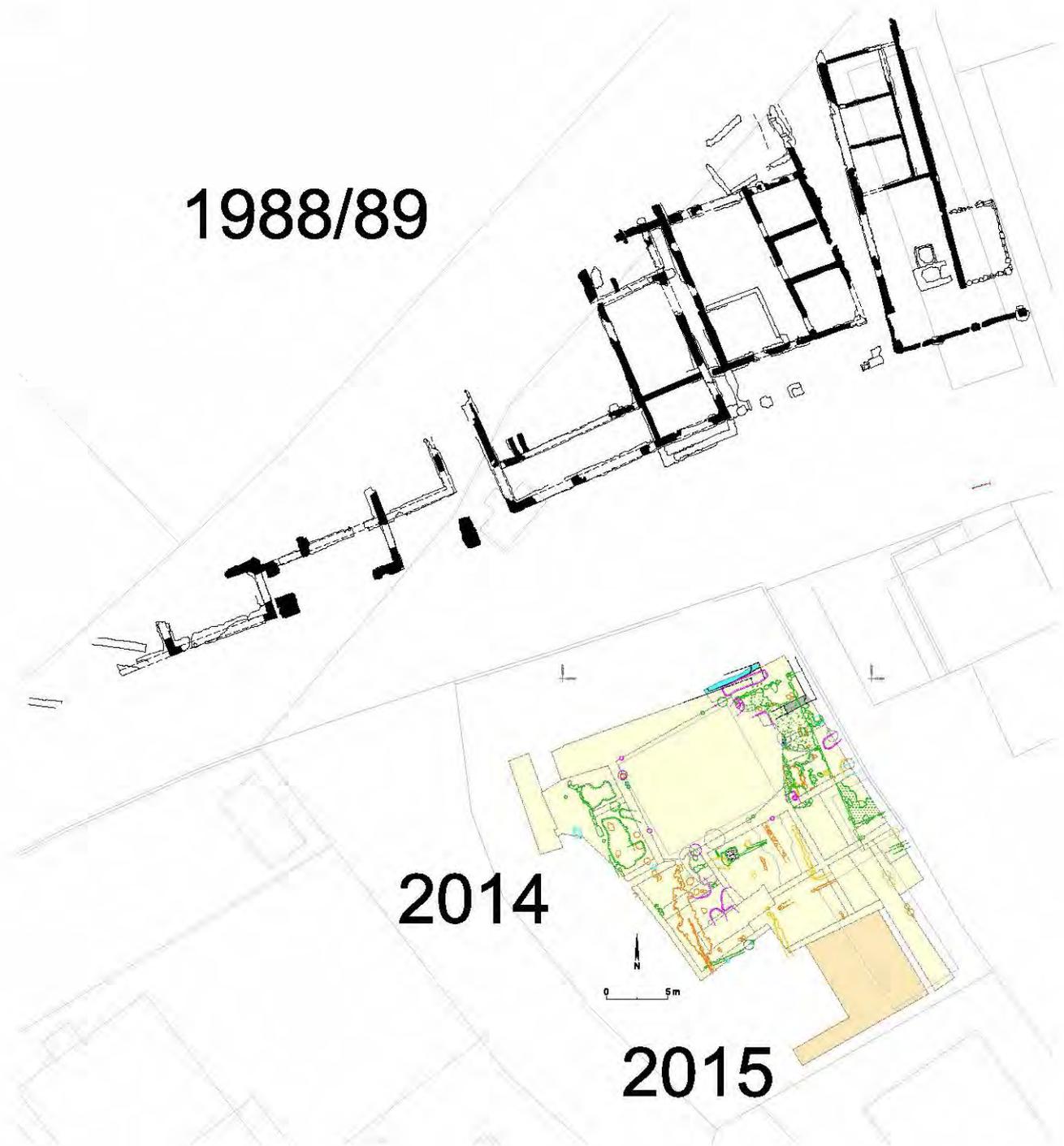


Fig.2 Massongex, immeuble Rappaz.

Plan d'ensemble des vestiges du quartier. Au nord, les fouilles de 1988-1989. Au sud les fouilles de 2014-2015.

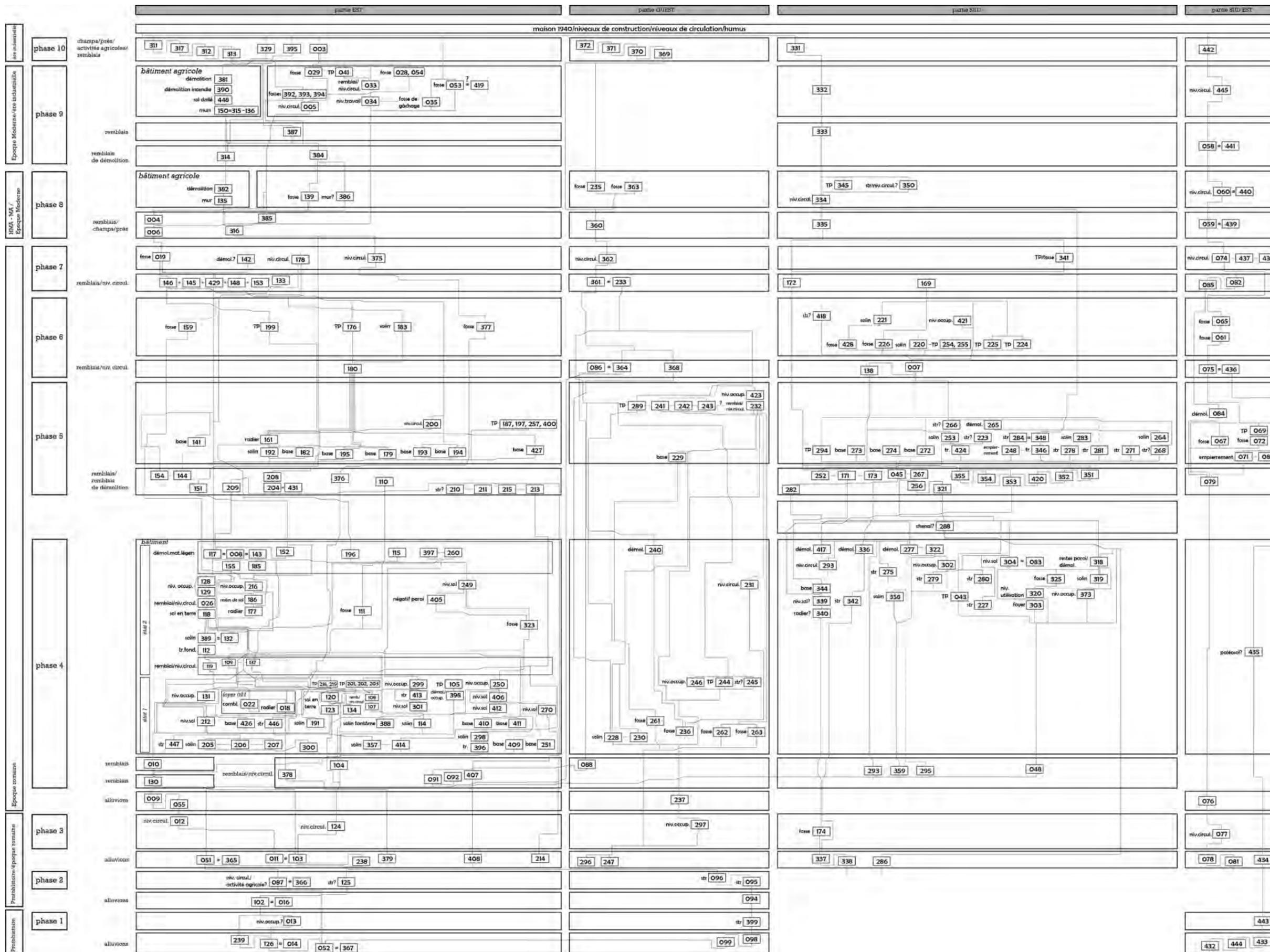


Fig.3 Massongex, immeuble Rappaz. Diagramme chrono-stratigraphique.

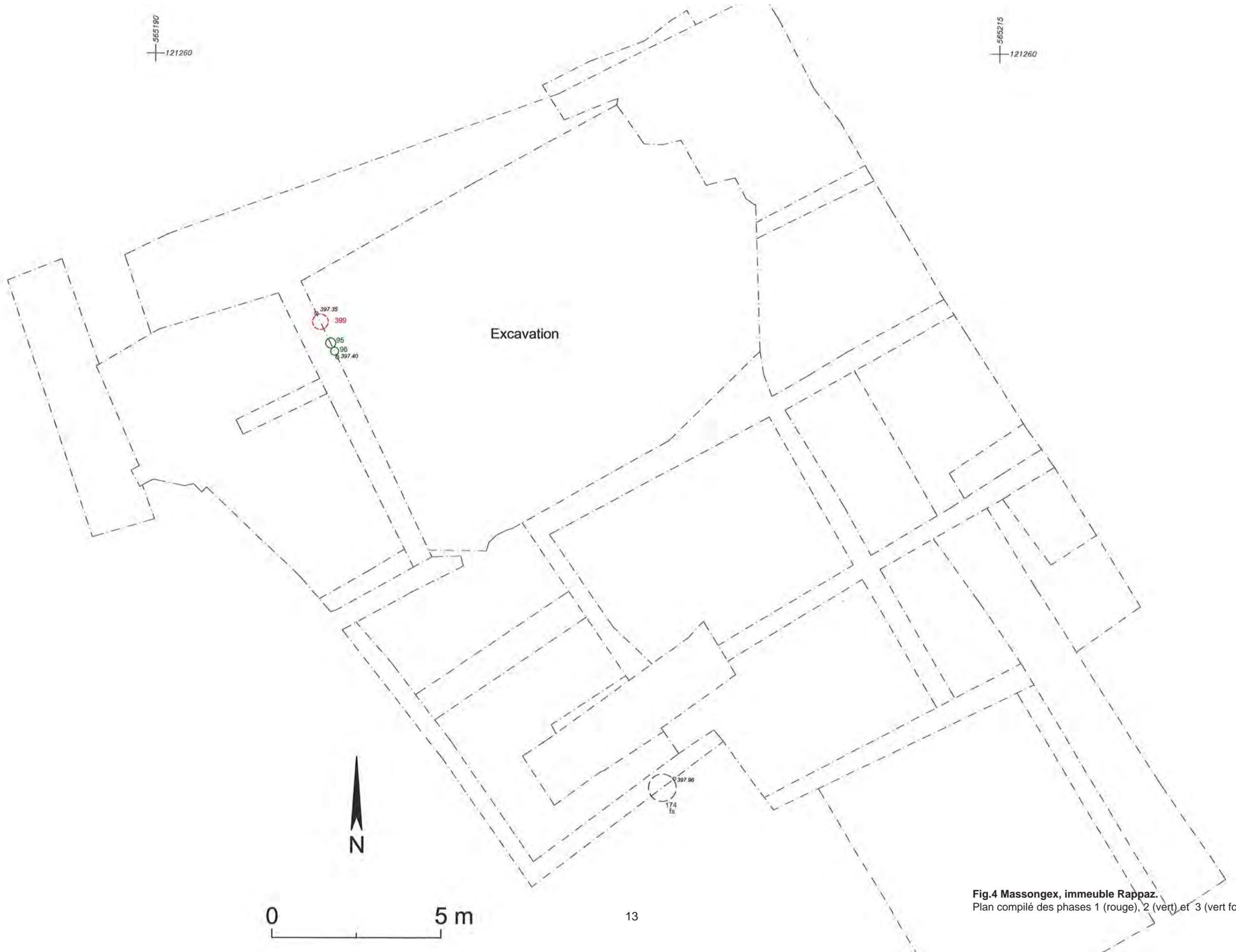


Fig.4 Massongex, immeuble Rappaz.
Plan compilé des phases 1 (rouge), 2 (vert) et 3 (vert foncé).



Fig.5 Massongex, immeuble Rappaz. Phase 4.



Fig.6 Massongex, immeuble Rappaz.
Plan compilé des phases 5 (orange foncé), 6 (orange) et 7 (bleu).

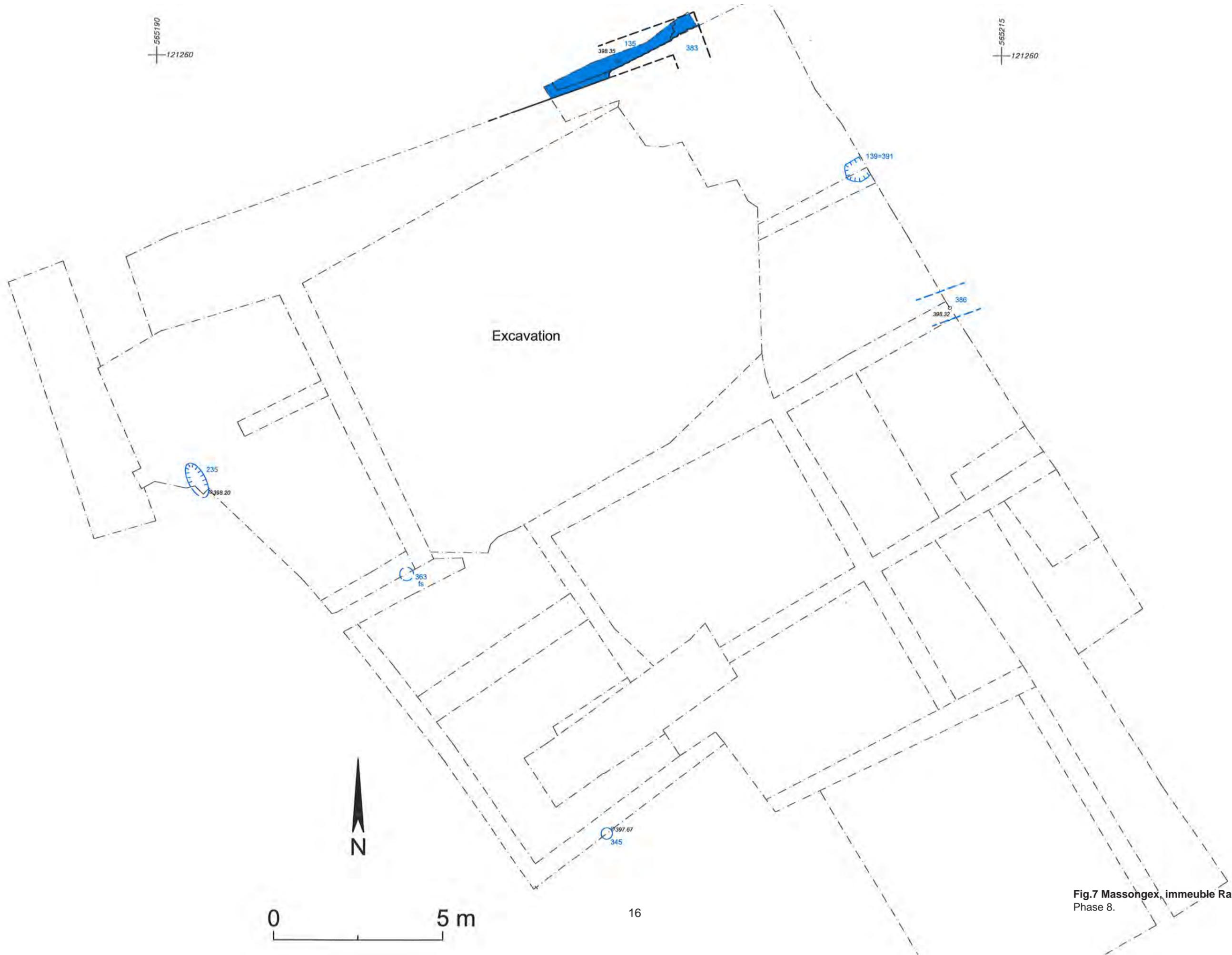


Fig.7 Massongex, immeuble Rappaz.
Phase 8.

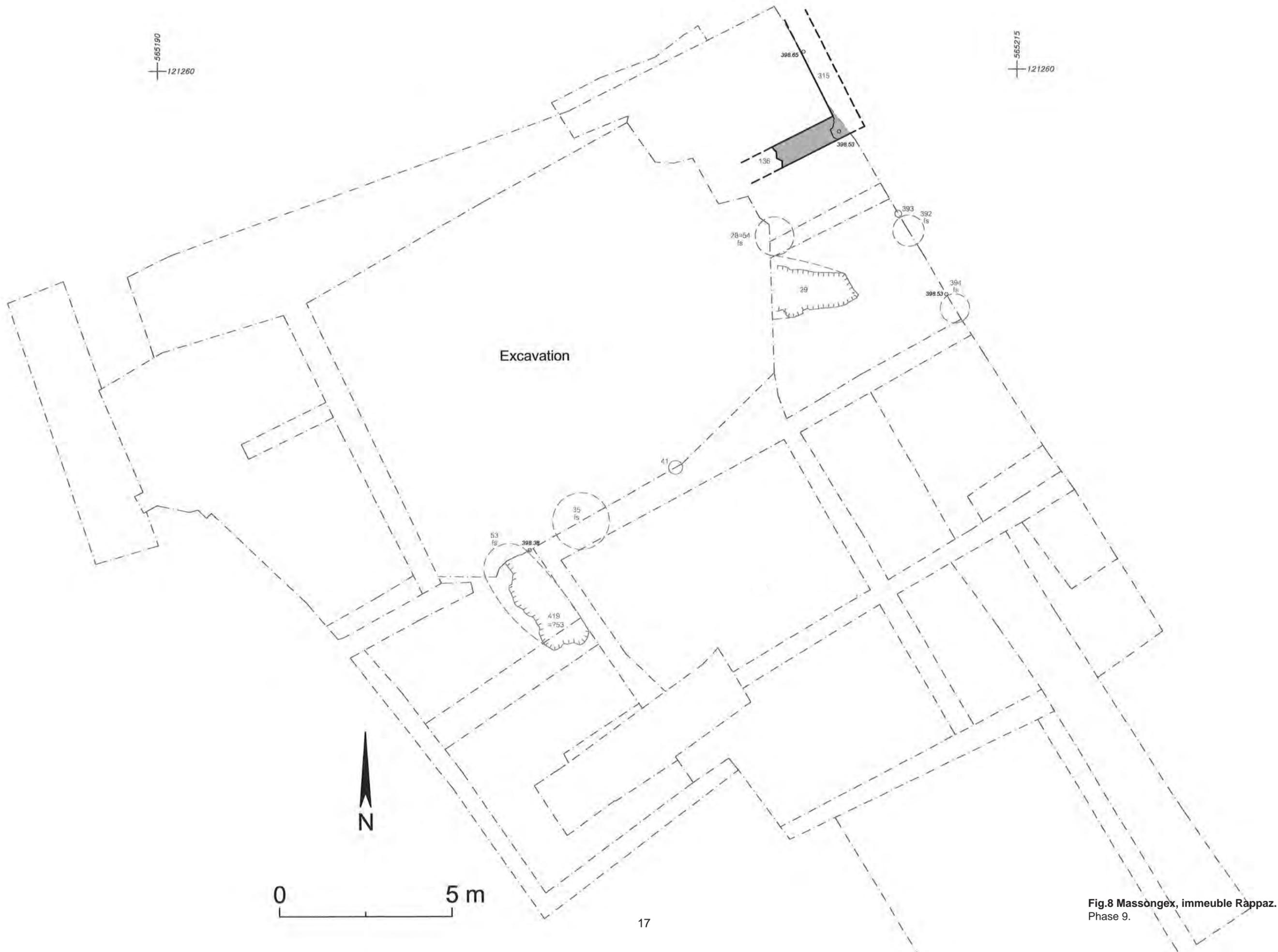


Fig.8 Massongex, immeuble Rappaz. Phase 9.

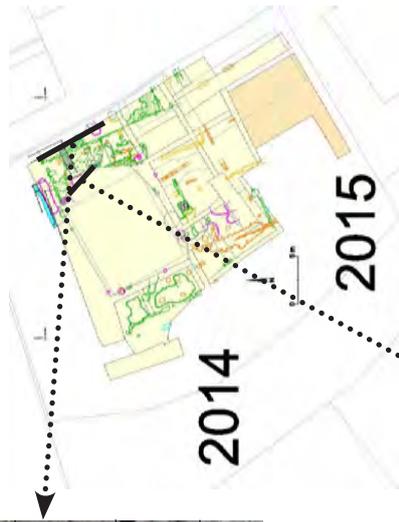
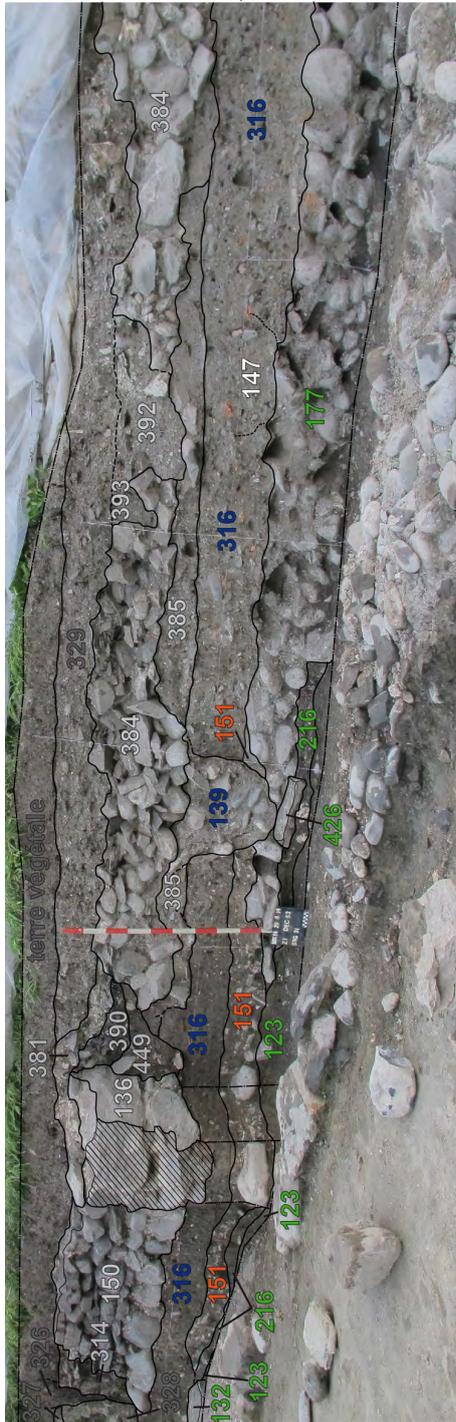


Fig.9 Massongex, immeuble Rappaz.

En haut: photographie (détail) du profil STG30. Vue nord-ouest. Altitudes: sommet du profil: environ 398,90; base du profil: environ 397,50m. En bas: photographie (détail) du profil STG05. Vue nord-ouest. Altitudes: sommet du profil: environ 397,90m; base du profil: environ 397,10m.

Terrain naturel: noir. Phase 2: vert clair. Phase 3: vert foncé. Phase 4: vert. Phase 5: orange. Phase 7: bleu clair. Phase 8: bleu foncé. Phase 9: gris. Phase 10: gris foncé. Phase indéterminée: blanc.



Fig.10 Massongex, immeuble Rappaz. Vue nord-ouest.
Vue générale des fouilles.



Fig.11 Massongex, immeuble Rappaz. Vue nord.
Vue générale des fouilles.



Fig.12 Massongex, immeuble Rappaz. Vue est.
La partie sud de la parcelle en cours de fouille.



Fig.13 Massongex, immeuble Rappaz. Vue est.

La zone est en cours de fouille. Les couches de démolition recouvrent encore en grande partie les solins et les sols dans le secteur A (phase 4).



Fig.14 Massongex, immeuble Rappaz. Vue nord-est.

Partie nord du secteur A (phase 4). Solins discontinus en pierres sèches (UT132 et 191).



Fig.15 Massongex, immeuble Rappaz. Vue nord.

Partie orientale du secteur A (phase 4). A droite, le radier UT177. Les restes du sol en *terrazzo* UT186 ne sont pas visibles. A gauche, au premier plan, la couche d'occupation/abandon UT250; à l'arrière-plan, le sol en terre battue UT118 très partiellement conservé.



Fig.16 Massongex, immeuble Rappaz. Vue nord-ouest.
Partie orientale du secteur A (phase 4). Détails du radier UT177 et du solin UT191.



Fig.17 Massongex, immeuble Rappaz. Vue nord.
Partie sud du secteur A (phase 4). Le radier UT177 est visible à l'arrière-plan. Au premier plan, le sol UT212 constitué de graviers.



Fig.18 Massongex, immeuble Rappaz. Vue sud.
Vue générale du secteur B (phase 4). A gauche, le solin discontinu en pierres sèches UT 228.



Fig.19 Massongex, immeuble Rappaz. Vue sud.

Vue générale du secteur C (phase 4). Sont visibles au centre le foyer UT303 et le solin UT319. A gauche, le chenal torrentiel (UT288).



Fig.20 Massongex, immeuble Rappaz. Vue ouest.

Détails du radier et de la bordure empierrée du foyer UT303 (phase 4).



Fig.21 Massongex, immeuble Rappaz. Vue sud.

Vue générale des zones sud et ouest en cours de fouille. Au centre le solin discontinu en pierre sèches UT221 (phase 6).

Fig.22 Massongex, immeuble Rappaz. Vue sud-est.

Zone sud en cours de fouille. Solin discontinu en pierres sèches UT221 et niveau de circulation fait de graviers UT007 (phase 6).



Fig.23 Massongex, immeuble Rappaz. Vue est.

A l'arrière-plan le radier UT177, secteur A (phase 4). Au premier plan, le radier UT161 (phase 5).

Fig.24 Massongex, immeuble Rappaz. Vue sud.

Vue générale des zones sud et ouest. Au centre, le radier UT248 et la structure en forme de rigole UT284 (phase 5).

